

☰ Liste d'offres (/search)

⚡ Candidature spontanée (<https://travaillerpourparis.offres.paris.fr/apply/341/1/candidature-spontanee>)

Coordinateur coordinatrice - Classe préparatoire des Ateliers Beaux-Arts F/H Ville de Paris

Entité DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Filière Culturelle et enseignement

Métier Enseignant(e) artistique

Poste à pourvoir à partir du 03/02/2025

Poste télétravaillable Non

Localisation 75013 PARIS

Emploi fonctionnel Non

Grade PROF. ATELIERS BEAUX ARTS VILLE DE PARIS

Sous-entité B.ENSEIGNEMENTS ART.& PRATIQUES AMATEURS

Type d'emploi Emploi permanent

Poste ouvert aux contractuels Oui

Catégorie A

Corps Professeur d'enseignement artistique

Management d'équipe Non

Spécialité Arts plastiques (atelier des beaux-arts)

Réf. V42721-8011

→ Comment et avec qui travaillez-vous ?

Au sein de la sous-direction des enseignements artistiques et des pratiques culturelles (SDEAPC), le service de l'enseignement artistique et des pratiques amateurs (SEAPA) conçoit et met en œuvre la politique parisienne d'enseignement artistique. A ce titre, il pilote le réseau des établissements en régie constitué de 18 conservatoires (17 conservatoires municipaux d'arrondissement et le Conservatoire à rayonnement régional) ainsi qu'un établissement multi sites : Ateliers beaux-arts (ABA) répartis sur 17 sites et 85 ateliers qui offrent des enseignements dans 21 disciplines. Il assure par ailleurs la tutelle, le cofinancement et l'accompagnement de structures de pratiques artistiques de tailles et statuts variables (MPAA, MGI, MSNDP, PSPBB, etc.). Sous l'autorité de la cheffe du SEAPA, la direction inscrit sa démarche et son activité dans le cadre des orientations générales votées par le Conseil de Paris. La Ville de Paris souhaite se doter d'un schéma parisien de l'enseignement artistique spécialisé et des pratiques amateurs.

Les Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris (ABA) ont pour mission de dispenser un enseignement des arts visuels à un public amateur adulte, et abritent une classe préparatoire aux Ecoles Supérieures d'Art qui accueille chaque année une soixantaine d'étudiants répartis en trois sections (Images, architecture-design d'espaces et Arts). Les ABA sont membres actifs de l'APPEA (Association Nationale des Prépas Publiques aux Ecoles d'Art).

→ Quelles sont vos missions ?

Agent titulaire de la fonction publique, le coordinateur, sous l'autorité du Directeur, et en collaboration étroite avec le Secrétaire général des ABA, anime le travail de l'équipe pédagogique, participe à l'élaboration et au suivi de la programmation pédagogique et au suivi de la scolarité des étudiants. Il assure le suivi de l'administration de la classe préparatoire et de la coordination de projets spécifiques, en lien avec le gestionnaire administratif du site de Glacière.

1. Missions de définition des contenus et d'organisation des enseignements et suivi de la scolarité des étudiants

- Elaborer la maquette pédagogique et participer à la définition des contenus des enseignements dans le respect de la charte de l'enseignement et de la maquette pédagogique de l'APPEA ;
- Organiser la semaine de rentrée et d'intégration des étudiants

- Participer à l'orientation des étudiants, les accompagner dans leurs inscriptions et leurs participations aux concours ;
- Participer à l'organisation et au montage des travaux d'étudiants dans le cadre des bilans, accrochages, diplômes, etc.
- Planifier et organiser la journée annuelle d'échange d'information et d'échanges avec les anciens étudiants de la classe préparatoire ;
- Assurer le suivi des absences des étudiants ;
- Assurer le suivi et la transmission des évaluations écrites ;
- Veiller au respect par les étudiants des règles de vie en collectivité et de sécurité.

2. Mission d'animation et de coordination du travail de l'équipe pédagogique (20 enseignants en lien fonctionnel) :

- Définir le calendrier des enseignements à l'année : répartition des horaires et des jours de cours, des workshops, des jurys fictifs et des conférences en veillant au respect des échéances ;
- Organiser les réunions de travail régulières par section et en plénière ;
- Programmer les épreuves de l'examen d'entrée à la classe préparatoire, organisation et participation aux jurys de recrutement ;
- Assurer une veille sur les questions pédagogiques propres à l'enseignement des classes préparatoires et de l'enseignement dans les écoles supérieures d'art en France et à l'étranger ;
- Participer au suivi des réflexions engagées dans le cadre du réseau de l'APPEA.
- Référent des enseignants, il vient en appui en tant que de besoin et assure l'organisation et le pilotage de réunions régulières.

3. En lien avec le gestionnaire de site, missions d'administration et missions de suivi de projets spécifiques :

- Participer au suivi des inscriptions des étudiants ;
- Recueillir les besoins en dotations de fonctionnement et d'investissement ;
- Suivre les abonnements et les renouvellements des licences d'utilisation des matériels informatiques ;
- Organiser les Journées portes ouvertes ;
- Concevoir et informer des tableaux de suivi de l'activité en vue de fournir des indicateurs statistiques fiables ;

- Participer à la définition et la mise en œuvre des opérations de communication relatives à l'offre d'enseignement de la classe préparatoire.

Qu'attend -on de vous ?

Profil et compétences recherchés

- · Vous maîtrisez la pédagogie propre aux enseignements artistiques ;
- · Vous avez une bonne connaissance des formations artistiques supérieures et plus particulièrement du réseau des écoles supérieures d'art ;
- · Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (word, excel, powerpoint) ;
- · Vous savez définir les ressources pédagogiques nécessaires, assurer un suivi pédagogique et coordonner l'activité d'une équipe enseignante ;
- · Vous avez le sens du travail en équipe ;
- · Vous êtes organisé.e et méthodique ;
- · Vous faites preuve d'un grand sens des responsabilités et vous savez prendre des initiatives et être force de proposition ;
- · Vous êtes patient.e et diplomate.
- · Vous êtes agent.e titulaire de la fonction publique.

Les + du poste

- · Vous rejoignez un service et un établissement dynamique, porteur de projets ambitieux.
- · Vous participez à des groupes de travail et de réflexion réguliers.

→ Quelles particularités du poste ?

La Ville de Paris et le CASVP accompagnent leurs agentes et agents en situation de handicap. Elle met en place des aménagements à toutes les étapes de leur carrière et quelles que soient les particularités de leur poste.

→ Processus de recrutement

- Pré-sélection à réception du CV et de la lettre de motivation
- Entretien

→ Rémunération

Votre rémunération à titre indicatif, montant net mensuel avant impôt :

- Débutant (ou junior) : 1781 euros
- Confirmé : 2099 euros
- Des compléments seront possibles en fonction des missions.

→ Contact

Vous postulez directement sur ce site, mais ce contact peut être sollicité en cas de questions particulières sur l'emploi proposé.

Vous postulez directement sur ce site, mais ce contact peut être sollicité en cas de questions particulières sur l'emploi proposé.

Damien Lucas, Directeur général des Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris

Damien.lucas@paris.fr